



**Approved Maintenance Organization Ratings /
Spécialités d'organisme de maintenance agréé
– Component Category / Catégorie composant –
MAXCRAFT AVIONICS LTD.**

**Approved Maintenance Organization / Organisme de maintenance agréé
33-90**

is authorized to perform maintenance, other than specialized welding or non-destructive testing, on the kinds of components listed below, within the scope of work shown and subject to any further limitations specified in the maintenance policy manual.

est autorisé à effectuer des travaux de maintenance, autres que les travaux d'essais non destructifs ou de soudage spécialisés, sur les types de composants énumérés ci-dessous, pourvu que les travaux se limitent à la portée des travaux indiqués et sous réserve de toute limite additionnelle énoncée dans le manuel de politiques de maintenance.

Rating / Spécialité	Scope of work / Portée des travaux	Effective Date / Mise en vigueur
Aircraft components / Composants d'aéronefs	As specified in company manual / Selon ce qui est prévu dans le manuel de la compagnie	1992-12-09
Electrical systems / Circuits électriques	As specified in company manual / Selon ce qui est prévu dans le manuel de la compagnie	2001-09-04

Date of Issue /
Date de délivrance: 2024-02-14

Signed/
Signature: 
JAMES KENNETH ROSE

Supersedes certificate dated/
Remplace la liste datée du: 2001-09-04

For the Minister of Transport/Pour le Ministre des transports